



Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1110 MORGES - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 8 No 6

JUIN 1977

PUBLIÉ MENSUELLEMENT AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE L'UNESCO ET DU WWF

Commentaire

Faut-il ou non sauver les espèces ?

Dans le *Bulletin* du mois dernier, nous annonçons la décision prise par une cour d'appel américaine à l'encontre de la construction d'un barrage de 116 millions de dollars dans le Tennessee, dont la poursuite mettrait en péril l'existence d'un petit poisson, l'archer, protégé par la loi sur les espèces menacées.

Le poisson est petit, mais la question est grave. Elle a même été reprise par le *New York Times*, qui souligne tout d'abord que ce cas n'est pas le premier du genre: « Dans le Maine, un projet hydroélectrique de 600 millions de dollars est actuellement en suspens parce qu'on a découvert dans la région une plante rare... et qui ne sent pas la rose: une herbe aux poux. En Californie, on s'efforce de faire interdire le développement de quelques arpents de terre pour protéger l'habitat d'une espèce de papillon menacée ». Et le journal de poursuivre: « Si ceux qui font les lois pouvaient tout prévoir, ils auraient certainement interdit tous les projets fédéraux qui menacent toutes les espèces en danger... *sauf* quelques touffes d'herbe aux poux, quelques archers, et même un papillon bleu El Segundo. Mais comme la loi ne prévoit pas de telles exceptions, les cours de justice doivent interpréter les intentions du Congrès, ou le Congrès doit amender la loi, ou l'exécutif doit rayer de la liste des espèces menacées celles qui sont gênantes. Toutes les sphères gouvernementales ont l'occasion d'empêcher qu'une absurdité ne vienne compromettre une loi par ailleurs juste et nécessaire. »

Peut-on donner raison au *New York Times*? Son argumentation est-elle juste? Il faut d'abord faire remarquer que le problème ne pouvait surgir qu'aux Etats-Unis et qu'il est dû à un excès (relatif) de vertu. Aucun autre pays n'a une législation de conservation aussi sévère et rigoureuse. A cela s'ajoute l'action des groupes de pression américains pour l'environnement, bien informés et très dynamiques. Les espèces menacées ont donc plus de chances d'être remarquées et protégées si elles ont élu domicile aux Etats-Unis. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas tant d'un problème strictement américain que d'une question de principe, et les principes n'ont pas de frontières.

La question est celle-ci: Quand on sait qu'une action donnée va aboutir à l'extinction d'une espèce, faut-il altérer le cours de cette action? Si oui, peut-on faire des exceptions? Ces deux questions sont évidemment bien trop complexes pour qu'on y réponde brièvement et de façon péremptoire. Tout ce qu'on peut faire dans cet article est d'essayer de clarifier le problème. On peut dire, à juste raison, que l'évolution a été marquée par

(Suite en dernière page)

Le ridley de Kemp est dans une situation grave

Seules des mesures urgentes peuvent encore sauver le ridley de Kemp. L'an dernier, 256 femelles seulement sont venues déposer leurs œufs à Rancho Nuevo, dans le golfe du Mexique, qui est pratiquement le seul site de ponte au monde pour cette espèce. On se rendra compte de la rapidité de ce déclin, et de son ampleur, en comparant les estimations de reproduction des années précédentes: 40.000 en 1940, 2000 en 1970 et 1200 en 1974. (La population d'adultes est probablement le quadruple de celle des femelles pondueuses.)

La cause de ce déclin catastrophique? La flotille de bateaux de pêche à la crevette basée à Port Isabel au Texas. Ayant doublé ses effectifs depuis 1960, elle est la plus importante du genre. Ses prises accidentelles de ridleys de Kemp anéantissent rapidement l'espèce. Ce n'est pas que les pêcheurs en soient conscients: Ils ne prennent plus beaucoup de ridleys de nos jours, car il n'y en a presque plus à prendre.

Que peut-on faire? *Que fait-on?* Le département américain des pêcheries marines met actuellement au point un filet qui laisse passer les tortues. Le prototype promet d'être 100% efficace.* C'est parfait. Mais les pêcheurs de crevettes utiliseront-ils le nouveau filet? La loi américaine telle qu'elle est obligerait les bateaux américains à le faire (ainsi que les bâtiments étrangers naviguant dans les eaux américaines).

Persuader les chalutiers étrangers d'utiliser le nouveau filet pourrait bien poser des problèmes. Ce sont les autres espèces de tortues qui seront principalement touchées. Le problème des ridleys de Kemp est différent — c'est un problème de temps. Il faudra encore deux ans pour perfectionner et produire le filet laissant passer les tortues. (Des fonds supplémentaires pourraient-ils accélérer le processus? Dans l'affirmative, il faudrait les trouver. Le budget annuel est actuellement de 70.000 dollars.) D'ici là il risque de ne plus y avoir de ridleys de Kemp à sauver. C'est pourquoi des mesures urgentes sont absolument indispensables.

Appel au président du Mexique

La loi mexicaine protège l'espèce sur la plage de ponte. Mais il est évident que des mesures plus rigoureuses sont également nécessaires. Le professeur Archie Carr, co-président du groupe de spécialistes des tortues marines de l'UICN a écrit au président du Mexique pour lui demander de proclamer de toute urgence sanctuaire national une bande de rivage d'une trentaine de km à Rancho Nuevo et d'interdire aux bateaux de pêche à la crevette de pénétrer dans la zone comprise entre le rivage et 16 km au large, d'avril à la fin juillet. Le professeur Carr suggère que d'autres personnes écrivent au président. C'est ce qu'a fait la commission du service de sauvegarde de l'UICN.

De toutes les tortues, le ridley de Kemp est celle qui est dans la situation la plus désespérée. Mais d'autres tortues sont noyées « accidentellement » en grand nombre dans

maintes régions du monde. Au large du Surinam, les tortues vertes, les tortues luth et les ridleys du Pacifique sont pris au piège dans les filets de chalutiers japonais. Des biologistes de Thaïlande font état d'un grand nombre de noyades dans le golfe de Siam. Des tortues luth sont prises au large de la Malaisie occidentale — pourtant le gouvernement malaisien construit actuellement sa propre flotille. Des noyades se produisent au sud de la mer de Chine et dans les eaux australes des Philippines. L'an dernier, des chalutiers se sont rendus en force dans le détroit de Torrès, entre la Papouasie et le Queensland — où les populations des colonies de tortues vertes se sont effondrées. Les tortues carettes sont prises au large des Caroline, de la Géorgie et de la Floride. Et ainsi de suite... Pour les tortues, la vie dans les océans devient presque partout périlleuse.

Bien sûr, presque toutes les espèces de tortues sont maintenant dans l'annexe I de la convention sur le commerce des espèces menacées. Et dans la plupart des pays où elles pondent leurs œufs, les tortues bénéficient — théoriquement du moins — de la protection de la loi. Il apparaît clairement que même si la prédation *directe* par l'homme pouvait être éliminée (ce qui est loin d'être le cas jusqu'à présent), le massacre *indirect* résultant des « prises accidentelles » pourrait suffire à lui seul à éliminer plusieurs et peut-être même toutes ces espèces — perspective peu réjouissante, à moins... A moins, premièrement, que le nouveau filet soit perfectionné rapidement et qu'il soit universellement adopté, et deuxièmement, que les eaux au large des plages de pontes soient interdites à la pêche pendant la saison de la ponte (jusqu'à l'adoption du filet en question).

* *Par définition, un filet qui laisse passer les tortues, ne prend aucune tortue. Doit-il aussi ne laisser passer aucune crevette? Dans l'idéal, la réponse est oui. Sans cela, il serait difficile à vendre aux industriels de la crevette. Mais si un tel miracle du design s'avérait impossible, il faudrait convaincre l'industrie de la crevette que ses pertes sont plus apparentes que réelles. Les méthodes de chalutage actuelles sont trop efficaces pour leur propre bien à long terme. Il y a déjà des signes de surpêche. Les dernières indications viennent de l'Afrique de l'ouest. Les chalutiers soviétiques opèrent à grande échelle dans la région, et les poissons se font rares sur les marchés locaux. Il en va de même pour les crevettes. Elles nous parviennent maintenant dans des boîtes marquées « Made in Moscow ».*

Nouvelles des Membres

Activités de conservation en Malaisie

Le service du gibier de Malaisie nous communique qu'au cours des 5 prochaines années, la Malaisie de l'Ouest consacrerait l'équivalent de 8 millions de dollars US aux parcs nationaux et aux réserves, et à la conservation et à la gestion de la faune. Il fait par ailleurs état d'un grand nombre d'activités couvrant plusieurs espèces. Nous en mentionnons ici quelques-unes.

Rhinocéros de Sumatra. Une étude actuelle montre que la région qui pourrait devenir le parc national d'Endau Rompin en compte huit à quatorze, dont un petit. Il se pourrait bien que ce soit la dernière population reproductrice viable d'un animal qui est lui-même le dernier représentant de la plus ancienne famille de mammifères encore sur terre, et dont l'origine remonte à 30 millions d'années.

Gaur. Une étude de deux ans permet d'évaluer les exigences de l'espèce en matière d'habitat afin d'en rendre la gestion plus efficace.

Eléphant. Les éléphants causent des dégâts et se font des ennemis en pénétrant dans les plantations. Un couple de chercheurs expérimentent différentes manières de les arrêter. La meilleure méthode sera largement promue.

Tigre de l'Indochine. Une étude d'une durée de quatre ans est en cours pour déterminer les causes de la mortalité de ce tigre, du déclin de ses proies, et les facteurs affectant la capture de bétail. C'est la première étude réalisée par la Malaisie sur le tigre.

Tapir. Une étude d'un an vient de se terminer. Trois tapirs ont été capturés, on leur a passé un collier radio-émetteur et on les a

relâchés. On a pu ainsi recueillir des renseignements précieux sur cette espèce mal connue.

Tortue fluviale indienne. On a entrepris de couvrir artificiellement les œufs de cette espèce depuis 1967. Depuis, 2000 jeunes ont été relâchés chaque année dans la rivière Perak. On a recours au même procédé depuis l'an dernier dans l'Etat de Trengganu.

Oiseaux. Le projet d'application de la loi qui vise à protéger les oiseaux de la côte de Perak a obtenu de bons résultats. Les effectifs de plusieurs espèces ont augmenté, notamment ceux du bihoreau à tête noire.

Soutien gouvernemental accru en Thaïlande pour la division de la faune du service forestier royal dont le budget pour 1977 dépasse les 900.000 dollars. C'est deux fois plus que l'an dernier, près de dix fois le budget de 1972 et soixante fois celui de 1962. Saine augmentation — même si c'est encore insuffisant par rapport à ce qu'exigeraient les circonstances.

Un touriste averti en vaut deux!

La Société pour la protection de la nature et de la faune de Ceylan a fait imprimer un excellent fascicule spécialement destiné aux touristes. C'est une mine de renseignements; il est magnifiquement conçu et ses auteurs n'y vont pas par quatre chemins. Ils déclarent aux touristes: « Vous croyez sans doute que la nature dispense toujours au Sri Lanka une abondance de ressources. Vous avez tort. Les systèmes naturels de ce pays, que vous êtes venus admirer, et dont vous voulez profiter, diminuent chaque jour en qualité et en étendue; ils ne ressemblent en rien à ce qu'ils étaient il y a dix ans seulement. »

Les touristes sont invités à ne pas visiter les parcs nationaux à moins d'être réellement

fascinés par la faune: les parcs sont trop petits et pâtissent du gros nombre de visiteurs. Ils sont priés de ne pas acheter de souvenirs tels que les carapaces de tortues, griffes de léopards, et autres peaux de crocodiles ou de pythons, de ne pas consommer de soupe ou d'œufs de tortues, de ne pas pêcher avec des fusils sous-marins, de ne pas acheter de coraux, et de ne pas commander de venaison dans les restaurants.

Est-ce une méthode négative? Non. Au contraire. C'est un plaidoyer éloquent pour que les touristes rejoignent les rangs malheureusement clairsemés de ceux qui défendent le patrimoine du Sri Lanka, et non ceux, trop nombreux, de ceux qui l'entament.

Barrage controversé en Australie

La Tasmanian Wilderness Society organise une campagne énergique contre le gouvernement de Tasmanie qui prévoit l'extension d'un plan de construction d'une centrale hydro-électrique — plan qui s'est déjà révélé extrêmement et inutilement destructeur. Le splendide paysage montagneux du parc national du lac Pedder, où coule le Gordon, est maintenant défigurée par deux vastes lacs artificiels « destinés à produire de l'électricité alors qu'il n'y a pas de débouché et que les coûts de production étaient de toute façon trop élevés au départ ».

Le projet serait prolongé au niveau du cours inférieur du Gordon. Il est prévu d'inonder 250 km² de gorges et de forêts sauvages; cela impliquerait la dégradation du Franklin, affluent du Gordon et dernière grande rivière intacte de l'Australie tempérée. Ce qu'on peut lire dans *Hydro News* (bulletin adressé aux Tasmaniens avec leur note d'électricité) est très révélateur: « La commission hydro-électrique demande aux Tasmaniens d'utiliser plus de courant électrique pour la cuisine, l'éclairage et le chauffage. Les fonds ainsi obtenus couvrent l'expansion vitale et l'entretien du réseau électrique. »

Plus d'argent pour le PNUE

Ce mois-ci, à Nairobi, la cinquième réunion du conseil d'administration du PNUE a permis de constater une fois de plus que les gouvernements prennent la conservation au sérieux. Sur le plan financier, 1976 a été jusqu'à présent la meilleure année pour le PNUE. Les promesses de fonds se montaient à 24.300.000 dollars et les sommes reçues au 1^{er} février 1977 étaient de 23.700.000 dollars, soit 2½% seulement de moins que prévu.

Le PNUE a proposé une augmentation de 150 millions de dollars du soutien financier pour la période de 4 ans allant de 1978 à 1981 — soit une augmentation de 37½ millions de dollars par an. La conférence de Stockholm, en 1972, avait fixé le chiffre de 100 millions pour une période de cinq ans. L'augmentation a pour but de contrecarrer les effets de l'inflation et d'assurer un financement convenable du futur programme. Si la plupart des délégués ont approuvé le nouveau chiffre proposé, la France et les Etats-Unis l'ont jugé trop élevé et l'Irak trop bas.

Lutte contre les feux de forêts et de brousses

L'Australie, la Californie, le Chili, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, l'Afrique du Sud et l'Espagne — ou du moins certaines de leurs régions — ont au moins un point commun: leur climat méditerranéen, avec des hivers doux et pluvieux et des étés chauds et secs.

Cela implique un autre point commun: le problème des feux de forêts et de brousses.

Un symposium réunira des administrateurs de ce type de région à l'Université de Stanford, en Californie, du 1^{er} au 5 août prochain. Les participants au Symposium échangeront des données et élaboreront un programme de recherches basées sur la coopération. Le symposium inclura la présentation de travaux et documents sur des thèmes tels que les conséquences des incendies de forêts sur les plantes, les animaux, les sols, les nutriments minéraux et les autres éléments des écosystèmes méditerranéens. Différentes méthodes utilisées pour maîtriser les incendies seront apprécées.

Tous les renseignements concernant l'inscription au symposium peuvent être obtenus en s'adressant au professeur Harold A. Mooney, Université de Stanford, Stanford, Californie 94305.

Conférence européenne sur les parcs nationaux

Une conférence qui réunira officiellement les directeurs et le personnel des régions protégées d'Europe se déroulera du 26 au 30 septembre prochain. Elle a pour but de permettre un échange d'informations et de rechercher des solutions aux problèmes de gestion de ces régions. La traduction en français et en allemand sera assurée dans une certaine mesure. Les frais occasionnés se monteront à 48\$. Pour plus de détails, s'adresser à: Peter Townsend, Peak National Park Study Centre, Losehill Hall, Castleton, Derbyshire, Angleterre

La Guyane adhère à la convention sur le commerce des espèces menacées

Le 27 mai 1977, la République de Guyane a adhéré à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, devenant ainsi la 36^e partie à la convention.

Poste vacant aux îles Galapagos

La Fondation Charles Darwin gère une station de recherche à Academy Bay, dans les Galapagos. Le directeur de la station, M. Craig MacFarland quittera son poste à la fin de 1977 après en avoir assumé les fonctions pendant quatre ans. Le poste sera vacant à partir de janvier 1978. Il s'agit de fonctions essentiellement administratives — conseiller les autorités équatoriennes sur les problèmes de conservation, planifier et superviser la recherche, assister les scientifiques qui viennent du monde entier pour utiliser la station comme base pour leurs recherches. Le futur directeur devra être un biologiste ayant de préférence une expérience et un intérêt pour la gestion des ressources naturelles. Il devra avoir une bonne connaissance de l'anglais et de l'espagnol.

Le salaire est de 13.000 dollars américains par an, y compris des allocations pour l'épouse et deux enfants. Le logement gratuit et l'assurance maladie sont assurés.

Les personnes intéressées doivent poser leur candidature par écrit (en y joignant les documents habituels en trois exemplaires) au secrétaire général de la Fondation Charles Darwin, Mr. G. T. Corley Smith, Greensted Hall, Ongar, Essex, Grande-Bretagne.

Stratégie de l'UICN

Le programme de l'UICN pour l'Asie du sud-est, dont il a été longuement question dans le *Bulletin* de janvier, va de l'avant. Le résumé qui suit s'attache aux activités réalisées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Malaisie et en Inde.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE. Le ministère de l'Environnement et de la Conservation va proposer un projet de loi de conservation important et de grande portée qui permettrait au ministre de déclarer région de conservation n'importe quelle région — alors qu'il incombera aux promoteurs de faire la preuve que leurs plans ne font courir aucun risque à la population et à l'environnement.

Pourtant, même si le projet de loi est adopté par le Parlement, ses clauses ne seront pas imposées au peuple. Le but de la loi est de modifier avantageusement, au moyen d'un vaste programme d'éducation du public, le système mélanésien de jouissance de la terre (pour plus de détails, se reporter au *Bulletin* de janvier) et de faire des populations, par l'intermédiaire des chefs de tribus, les partenaires d'un mouvement de conservation et de développement réellement populaire.

Cette philosophie est présente dans la constitution du pays qui énumère les objectifs nationaux. Le ministre a déclaré: « Nous pensons que les objectifs nationaux constituent la base du développement de notre pays, et qu'ensemble, ils représentent un ferme engagement vis-à-vis du principe d'écodéveloppement. »

MALAISIE. Le parc national de Taman Negara — qui englobe l'une des forêts de basse altitude parmi les plus précieuses de l'Asie du sud-est est maintenant en sécurité. Le projet hydroélectrique d'Ulu Tembeling est repoussé indéfiniment. Il aurait entraîné l'inondation de 125 km² du parc. L'an dernier, en juin, à la suite de démarches de l'UICN et du WWF, le ministre des Sciences avait annoncé qu'une étude de l'impact du projet sur l'environnement serait entreprise avant d'aller plus avant dans le projet de barrage. Et effectivement, en mars de cette année le projet devait être abandonné.

Les nouvelles provenant du futur parc national d'Endau Rompin, dernier lambeau — mais de taille — de forêt naturelle du sud de la Malaisie, et ultime refuge de l'éléphant, du gaur, du rhinocéros et du tigre, ne sont pas aussi encourageantes. On s'est aperçu il y a deux mois que contrairement à ce qui était prévu au troisième plan malaisien, des permis avaient été secrètement délivrés par des autorités de l'Etat pour abattre des arbres au cœur de la région. L'Etat a malheureusement la responsabilité de la terre, si bien que le gouvernement fédéral est impuissant en la matière. La Société malaisienne pour la nature, la Société zoologique malaisienne et le WWF de Malaisie ont préparé des annonces exposant ces agissements au grand jour et les ont fait paraître dans la presse du pays. L'UICN se tient au courant de l'affaire et entreprendra des démarches avec le WWF.

INDE — Ghats occidentaux. Le groupe de travail pour la planification écologique des ghats occidentaux a publié son premier rap-

port. Concis, vigoureux et sans verbiage, c'est un modèle du genre. Le groupe de travail avait été mis sur pied, sous la direction de M. Zafar Futehally, en avril 1976 par le Comité national indien pour la planification et la coordination environnementales, son rapport porte sur trois projets de développement.

L'un d'eux vise à construire un barrage et une centrale électrique dans la vallée du Silence à Kerala, l'une des dernières forêts pratiquement vierges de l'Inde. Le groupe de travail considère que la dévastation de l'environnement qui s'en suivrait dépasserait largement les avantages plutôt minces qu'on en tirerait. Il recommande l'abandon du projet et la création d'une réserve de la biosphère à cet endroit. Les deux autres projets portent sur l'extraction du minerai de fer dans les ghats occidentaux. Le groupe de travail, bien que ne s'opposant pas aussi catégoriquement à ces deux projets qu'au premier, lance une mise en garde bien documentée en faveur de l'environnement.

Le rapport se préoccupe moins de projets de développement spécifiques que de l'examen approfondi de l'écologie des ghats occidentaux, de la nécessité d'une gestion avisée, et des conséquences futures (et actuelles) des différentes formes de développement. L'importance primordiale des ghats réside dans l'influence bienfaisante qu'ils ont sur le climat et les précipitations dans presque tout le pays — influence qui serait (et qui l'est déjà) considérablement réduite par des destructions aveugles. Le groupe de travail est convaincu que « sans la régénération écologique des ghats occidentaux, il ne peut y avoir de salut pour les millions de gens qui vivent dans la vaste région adjacente à l'est, que les administrateurs appellent région « chroniquement encline à la sécheresse », et que les géographes nomment la région des « pluies fantômes ». Nous estimons que ces populations, en particulier les quatre cinquièmes qui vivent dans des villages, ne pourront pas être tirées des griffes de la misère et de la sécheresse périodique tant qu'on ne reconstituera pas la forêt et la végétation détruites autrefois. »

Pour des raisons de climat, de topographie, et de nature des sols, l'aménagement du territoire devrait se limiter à la sylviculture et aux activités annexes. Le groupe de travail se déclare « fermement opposé à toute nouvelle affectation de terres à l'agriculture parce que les terres convenant à ces activités situées sur les pentes douces ont déjà été attribuées, et parce que l'on sait que les régions restantes sont impropres à long terme à l'agriculture. Cependant, le thé et le café causent moins de dommages que les cultures saisonnières. Toutes autres considérations mises à part, les planteurs sont en mesure de faire de bons investissements dans les pratiques de conservation des sols; les plantations de thé et de café permettront à la région d'avoir une bonne couverture d'arbres pendant toute l'année. »

En ce qui concerne les projets de développement qui paraissent inévitables, le groupe de travail « déplore qu'en dépit de la création de commissions d'aménagement du territoire

et de comités de l'environnement au niveau de l'Etat, les évaluations de l'environnement ne sont pas faites et des projets démesurés sont commandés sans qu'une déclaration de leur impact sur l'environnement soit présentée ». Le groupe de travail a également soulevé une question essentielle (mais qui n'a pas encore reçu l'approbation générale), à savoir que « les coûts sociaux et écologiques des projets doivent être pris en charge par les compagnies et non par la nation tout entière ».

Le rapport souligne que des tribus ont vécu dans la région pendant des milliers d'années sans épuiser les forêts; il suggère que les services forestiers tirent parti de l'expérience et des connaissances de ces hommes, en leur garantissant des rémunérations et avantages adéquats. Les ghats représentent aussi un riche « magasin » botanique, et abritent une grande variété de mammifères, d'oiseaux et de poissons. Quatre mille éléphants d'Asie y vivent — soit plus que partout ailleurs dans cette contrée. Pourtant, leur nombre diminue par suite de la perte de leur habitat.

Le groupe de travail, que l'UICN a eu la clairvoyance de soutenir et le WWF de financer, fera paraître prochainement un autre rapport qui recommandera l'établissement d'un réseau de réserves dans la région. Il faut espérer qu'il engendrera des actions concrètes. Comme l'indique le premier rapport: « la stabilité écologique des ghats occidentaux est capitale pour l'économie de la péninsule indienne ».

En bref...

Le Kenya met un terme à la chasse au gibier. Le Kenya vient d'interdire toute activité de chasse au gibier. A l'avenir, les seules armes autorisées dans les safaris seront... les caméras.

La Banque mondiale pour une limitation de la croissance démographique. M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, prévoit un monde où séviront massivement la misère, le stress, la famine, l'entassement et la frustration, si l'on ne prend pas dès maintenant des mesures anti-natalistes. L'opinion la plus optimiste constate que la population mondiale actuelle de 4 milliards d'êtres humains est appelée à doubler. Mais faute d'action immédiate, elle se stabiliserait à 11 milliards. M. McNamara propose des mesures pour décourager la natalité, comme l'échelonnement des services consentis aux familles: beaucoup pour les parents ayant peu d'enfants, et rien aux parents de familles nombreuses. La Banque mondiale compte amplifier ses activités dans ce domaine.

Moscou interdit la cueillette des fleurs sauvages. Il est dorénavant interdit de cueillir des fleurs sauvages dans la région de Moscou. La *Komsomolskaïa Pravda* indique qu'en Union Soviétique, une espèce de fleur sauvage sur cinq est en danger de disparition.

Le Pérou protège sa faune et ses habitats, pourtant... Plusieurs nouvelles lois couvrant tous les aspects de la conservation (y compris la chasse) viennent d'entrer en vigueur au Pérou. Cette législation d'une vaste portée est la première du genre dans l'histoire de cette nation. Tout cela est fort bien... mais il semble que le gouvernement ait accordé à un dignitaire étranger la permission de tirer deux cerfs des Andes et deux ours à lunettes, espèces qui figurent sur la liste des espèces menacées. Cette décision a suscité de vives protestations.

Commentaire (suite)

l'extinction d'une myriade d'espèces dans toutes les branches de la vie organique — son progrès en a même dépendu. Cependant, les extinctions naturelles sont (en général) dues à l'incapacité d'une espèce de s'adapter aux changements naturels. Les espèces qui ont disparu à cause de l'homme n'étaient pas des « échecs » : elles jouaient un certain rôle dans l'équilibre naturel jusqu'à ce qu'un changement artificiel intervienne. En outre, quand l'homme fait disparaître une espèce en connaissance de cause, il ne copie pas la nature, c'est le livre de la nature lui-même (ou cette page particulière) qu'il brûle sans l'avoir lu.

Ce dernier point a été soulevé par M. Thomas Lovejoy, directeur des programmes du WWF américain, dans la lettre qu'il a adressée au *New York Times*, donnant ses arguments contre la position prise par ce journal. M. Lovejoy souligne que nos connaissances sur la biologie de notre planète sont si lamentablement réduites qu'il est peut-être difficile de dire aujourd'hui à quoi peut servir l'archer. Et pourtant, n'aurait-on pas traité de fou celui qui, avant les découvertes de Pasteur et de Fleming, aurait suggéré de conserver le virus de la variole des vaches et la moisissure de pénicilline ? Et si l'on avait laissé les arbres à caoutchouc s'éteindre avant le 19^e siècle ?

Dans un domaine où prévaut l'ignorance générale, notre seule certitude est qu'une fois qu'une espèce a disparu, elle ne peut pas être recréée. Elle est sans aucun doute perdue à jamais. Et cela aura un jour ou l'autre des conséquences malheureuses.

Patrick Allen

Le nombre des vigognes quadruple en sept ans

En 1970 il y avait tout au plus 15.000 vigognes. Aujourd'hui, grâce à des mesures de conservation énergiques et efficaces, ce chiffre est passé à 60.000 : 45.000 au Pérou, 10.000 au plus en Argentine, plus de 3000 au Chili et 2000 en Bolivie. Depuis des années, l'UICN et le WWF participent activement à la sauvegarde des espèces du type lama qui vivent dans les Andes et qui produisent la laine la plus fine.

Si la population actuelle des vigognes est à un bon niveau par rapport aux normes de notre époque, elle n'est en rien comparable à ce qu'elle était autrefois. Au temps des Incas, le seul Pérou en comptait probablement jusqu'à un million et demi. Les Incas faisaient grand cas de la laine de vigogne qu'ils appelaient « toison royale » ; ils constituaient des troupeaux et tondaient les animaux. Leur gestion hautement efficace fut anéantie par les conquistadors — et la civilisation qu'ils apportaient. Pourtant, la période la plus désastreuse de l'histoire des vigognes — et qui leur fut presque fatale — fut le milieu de ce siècle, plus précisément les années 50 et 60 qui ont vu le massacre de 400.000 vigognes pour alimenter le commerce de luxe d'Amérique du Nord et d'Europe.

Des mesures ont été prises fort à propos. En 1965, le Pérou créait à Pampa Galeras une réserve nationale de vigognes. L'UICN et le WWF ont apporté leur soutien à un programme international de conservation. Une vaste campagne d'éducation du public fut entreprise en ayant recours à tous les moyens possibles : presse, radio, cinéma, conférences, autocollants, etc. D'autres pays où vivent les vigognes ont créé des réserves et réglementent le commerce. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont interdit l'importation de laine de vigogne. La population actuelle de vigognes dans la réserve de Pampa Galeras est supérieure à 30.000, alors qu'elle n'était que de 1700

Courrier

Ecodéveloppement et démographie

Lettre de M. Colin Bertram

Messieurs,

Ray Dasmann nous a fait part avec sa sagacité habituelle, de ses *Considérations sur l'éco-développement* mais en omettant un point essentiel. Il ne fait aucune allusion au dilemme démographique qui se pose à l'homme — à moins que dans sa quête de « réponses » il ne cherche délibérément à susciter des réactions parmi les lecteurs. Il demande à juste raison « Comment passer d'une existence qui détruit la vie et consume la planète, à des modes de vie nouveaux, durables du point de vue écologique et satisfaisants sur le plan social ? » La limitation de la population humaine doit être la réponse prédominante parmi toutes celles apportées à cette question.

Nos pratiques irréfléchies et prédatrices seraient déjà suffisamment détestables si notre population était stable, mais loin de l'être, elle double à chaque génération. A l'UICN, nous menons un combat d'arrière-garde, nous efforçant de conserver la diversité d'animaux, de plantes et d'écosystèmes qui

il y a 12 ans. Une exploitation industrielle de la laine, de la chair et du cuir de cet animal est en train de se créer au bénéfice des populations pauvres des Andes. Cette réussite a malheureusement dû payer un lourd tribut. Plusieurs gardes du gibier ont été tués ou blessés à Pampa Galeras alors qu'ils s'opposaient à des braconniers.

Un projet de barrage en Thaïlande menace un parc national

L'UICN et le WWF se sont joints pour demander au gouvernement thaïlandais de reconsidérer ses plans de construction de quatre barrages d'irrigation à proximité du parc national de Khao Yai. Ces barrages provoqueraient une vaste inondation destructrice dans la partie orientale du parc qui contient la dernière forêt humide importante de Thaïlande.

Les lacs artificiels ainsi créés n'amélioreraient guère l'écoulement actuel de l'eau vers les terres agricoles avoisinantes, car celui-ci est régularisé par la forêt. En outre, les destructions de la forêt accéléreraient le ruissellement de l'eau à la saison des pluies. Les fermes courraient le risque d'être inondées, et il pourrait y avoir une grave érosion du sol dans les vallées abruptes.

Ce projet avait déjà été avancé il y a quatre ans, mais il avait été abandonné à la suite de démarches faites auprès du gouvernement. Dans leur lettre adressée en avril 1977 au gouvernement, l'UICN et le WWF exprimaient leur grave préoccupation au sujet de la reprise du projet. Ils ont également offert leur concours pour obtenir qu'une étude soit faite sur l'impact du projet sur l'environnement. Aucune étude de cet ordre n'a encore été entreprise.

Le WWF a un nouveau président

M. John Loudon, homme d'affaires international distingué, de nationalité hollandaise, a été élu président du Fonds mondial pour la nature.

existe sur notre planète. Nous devons poursuivre ce combat jusqu'à ce que notre espèce — dominante et avide à l'excès — réussisse à stabiliser sa propre population.

Le fait est qu'une réelle amélioration de la qualité de la vie pour nos multitudes serait beaucoup plus probable si (après plusieurs décennies de croissance démographique inévitable) nous parvenions à nous stabiliser au niveau d'avant-guerre, c'est-à-dire à peu près à la moitié du nombre actuel. Il faut se rappeler que nous détenons la compétence technique nécessaire à la stabilisation et à la limitation de notre population par des moyens humains.

Il faut que l'UICN, par une politique délibérée et franche, s'efforce ouvertement avec d'autres organisations, d'inculquer cette réalité au monde. Une augmentation continue du nombre des hommes ne présente aucun avantage. Les 2 milliards d'êtres humains (2×10^9) qui peuplaient la terre avant la deuxième guerre mondiale étaient déjà amplement suffisants — et suffisamment dangereux pour l'environnement.

Meilleures salutations,

G. L. C. Bertram, St. John's College, Cambridge, Grande-Bretagne.

Réponse de Ray Dasmann: Entièrement d'accord — mais l'article portait sur l'éco-développement, et je ne peux pas aborder le problème démographique à chaque fois que je prends ma plume!

Il succède au prince des Pays-Bas, président-fondateur, qui s'est retiré à la fin de 1976, au terme de son dernier mandat, après quinze ans d'activité.

Les nombreux centres d'intérêt de M. Loudon l'ont amené à présider le conseil de direction de l'Institut atlantique d'affaires internationales et le conseil de l'Institut européen d'administration des affaires.

Au bord de l'extinction

Le tigre de Java est au bord de l'extinction. Selon une étude réalisée par le WWF en collaboration avec le Gouvernement indonésien, il n'en reste plus maintenant que 4 ou 5 survivants qui se trouvent dans la réserve naturelle de Meru Betiri, à l'extrémité est de Java, sur les pentes montagneuses orientées au sud. Les proies se font rares, et les tigres doivent encore les disputer aux léopards et aux chiens sauvages. A la suite de cette étude, un plan de gestion a été mis au point dans l'espoir de pouvoir encore sauver le tigre de Java.

Non loin de là, le tigre de Bali est maintenant considéré comme une espèce éteinte; le tigre de la Caspienne, quant à lui, ne donne plus signe de vie, ni en Iran, ni en Turquie orientale. Il se pourrait qu'il en reste quelques uns dans les montagnes au nord de l'Irak.

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco et du WWF. Subvention de l'UNESCO 1976 DG/2.1/414/43.

N.B. Les opinions exprimées dans le Bulletin sont celles de la rédaction. Elles doivent pas être considérées comme le point de vue officiel de l'UICN.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le Bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.